

# DOSSIER

# ADMINISTRATIF

A compléter par le représentant légal

## Informations des représentants légaux

### Responsable 1 :

Nom :

Prénom :

Lien parenté :  Tél :

Autorisé à venir chercher l'enfant : Oui  Non  Doit être prévenu en cas d'urgence : Oui  Non

### Responsable 2 :

Nom :

Prénom :

Lien parenté :  Tél :

Autorisé à venir chercher l'enfant : Oui  Non  Doit être prévenu en cas d'urgence : Oui  Non

## Enfants de la famille (inscrire uniquement les enfants de 6 ans à 17 ans)

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Autorisé à sortie seul *
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

- \* uniquement pour les enfants de + 8 ans. Les enfants de moins de 8 ans ne seront pas autorisés à partir seul
- En cas d'autorisation de "sortie seule", je dégage toute responsabilité du Centre Social et de ses encadrants en ce qui concerne tout incident pouvant survenir au moment où je donne mon consentement pour que mon enfant quitte seul la structure, à partir de 12h ou 17h30.

## INFORMATION RGPD

Le Centre social Salengro traite les données recueillies à des fins statistiques, d'obligation administrative, et de communication interne et externe. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez vous à la notice disponible dans nos locaux.

### Autres personnes autorisées *uniquement des personnes de + 12 ans*

Nom :

Prénom :

Lien parenté :  Tél :

Autorisé à venir chercher l'enfant : Oui  Non  Doit être prévenu en cas d'urgence : Oui  Non

Nom :

Prénom :

Lien parenté :  Tél :

Autorisé à venir chercher l'enfant : Oui  Non  Doit être prévenu en cas d'urgence : Oui  Non

### Autorisations (à cocher)

- J'autorise mes enfants à participer à toutes les activités organisées dans le cadre des ACM
- Si l'état de mes enfants le nécessite, j'autorise le responsable de l'accueil à prendre le cas échéant toutes les mesures nécessaires (hospitalisation, intervention chirurgicale, traitement médical)
- En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations renseignées, les données personnelles et médicales soient utilisées dans le cadre des activités du Centre Social Salengro.

Nous autorisons à titre gratuit l'association Centre Social Salengro à photographier, filmer ou utiliser les images de mes enfants: sur les différents supports papiers et numériques afin de promouvoir les activités auprès du public (flyers, affiches, site internet, réseaux sociaux, et newsletters)

OUI  NON

## ■ Documents nécessaires et obligatoires

- Fiche sanitaire complétée et signée (1 fiche par enfant)
- Copie du carnet de vaccinations
- Autorisation de sortie de territoire (1 fiche par enfant)
- Photocopie de la pièce d'identité du parent et des enfants
- Photocopie de la carte Ilévia (*uniquement pour les habitants de la MEL*)
- Attestation CAF du quotient familial (moins de 3 mois)

## Conditions Générales d'Inscription et de Participation

### 1. Adhésion et participation financière

- Une adhésion annuelle et familiale de 5 € est obligatoire et doit être réglée en début d'année civile (à partir du 1er janvier).
- Une participation au forfait de fonctionnement, comprise entre 1 et 5 € par enfant à partir de 12 ans, est également requise. (de janvier à décembre)

### 2. Inscriptions et paiements

- Les inscriptions et les paiements doivent obligatoirement être effectués par le représentant légal, directement à l'accueil du Centre Social Salengro.
- L'inscription sera validée uniquement après le règlement complet et la remise d'un dossier dûment complété par le représentant légal.

### 3. Règles de discipline

Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents. Une exclusion pourra être prononcée sans remboursement des sommes engagées. Les éventuels frais liés à l'exclusion resteront à la charge des familles.

### 4. Modalités spécifiques aux activités

#### Mercredis loisirs :

- Se déroulent tous les mercredis hors vacances scolaires de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, sans cantine.
- Les inscriptions et les annulations doivent être effectuées au plus tard le lundi à 12h00 pour le mercredi suivant.

#### Activités périscolaires :

- Ont lieu tous les soirs (sauf le mercredi) de 16h30 à 18h30 (18h00 le vendredi), uniquement hors vacances scolaires.

#### ACM des vacances scolaires :

- Fonctionnent du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Une pause repas est possible de 12h00 à 13h30. Le repas est fourni par les familles.

### 5. Règles spécifiques

- Les enfants de moins de 8 ans ne sont pas autorisés à partir seuls.
- Pour les habitants de la MEL, une photocopie de la carte Ilévia doit être fournie lors de l'inscription. À défaut, les sorties en transport en commun seront facturées au tarif de 3,50 € par sortie.
- En cas de paiement non régularisé, la direction se réserve le droit de refuser l'accueil de l'enfant.

### 6. Absences et annulations

- En cas d'absence non justifiée, aucun avoir ne sera établi. Un certificat médical devra être fourni

Nous soussignons, responsables légaux des enfants, déclarons exacts les renseignements portés sur ce document et avoir lu et accepté les conditions du règlement intérieur du Centre Social Salengro.

à Armentières

le

Date

Signature